

SÉANCE DU 04 DECEMBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-trois, le quatre décembre à quatorze heures, le Comité Syndical, s'est réuni à la Communauté de communes Sor et Agout, après avoir été convoqué par le Président conformément aux dispositions des articles L.2122-8 et L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation :
28 novembre 2023

Date d'affichage :
28 novembre 2023

Nombre de délégués en exercice : 60

Délibération n° : 04122023 /3.5

Nombre de voix délibératives :
45

Membres titulaires présents : 35

Jean-Paul ALRAN, Alain ASTIE (pouvoir de Jean-Luc DARGEIN-VIDAL), Bernard BARRIER, Denis BAYLE, Jacques BIAU (pouvoir de Francis REMIOT), Alain BOUISSET, Alain CLERGUE, François COLLADO, Alex DE NARDI, Jean-Luc ESPITALIER, Jean-Marc FEDOU, Sylvain FERNANDEZ, Didier GAVALDA (pouvoir de Michel FARENC), Gilles GINESTET, Gaëtan GÖBBELS, Jean-Pierre GOS, Xavier ICHARD, Patrice JACQUET, Nicolas LEROUX (pouvoir de Frédéric ICHARD), Eric LEROUX, Didier MAHOX, Jacques MAURY, Daniel MAYNADIER, Franck MONNERET, Marc MONTAGNÉ, Alain OURLIAC, Jean-Claude PINEL, Vincent RECOULES, Michel SABLAYROLLES (pouvoir de Jean-François FALGAYRETTES), Jacques SALVETAT, Jean-Marc SOULAGES, Jean-Marc TARROUX, Didier VALAX (pouvoir de Michel BUFFEL), Jean-Claude VERNIER (pouvoir de Vincent COLOM), Olindo VIVAN.

Membres titulaires représentés : 3

Elian COMENT (représenté par Martine HOUDET), Christian HAMON (représenté par Thierry FOULCHÉ), Myriam VIGROUX (représentée par Jérôme CORSO).

Membres suppléants présents : 3

Jérôme CORSO (représente Myriam VIGROUX), Thierry FOULCHÉ (représente Christian HAMON), Martine HOUDET (représente Elian COMENT).

Membres titulaires excusés ayant donné pouvoir : 7

Michel BUFFEL (pouvoir à Didier VALAX), Vincent COLOM (pouvoir à Jean-Claude VERNIER), Jean-Luc DARGEIN-VIDAL (pouvoir à Alain ASTIE), Jean-François FALGAYRETTES (pouvoir à Michel SABLAYROLLES), Michel FARENC (pouvoir à Didier GAVALDA), Frédéric ICHARD (pouvoir à Nicolas LEROUX), Francis REMIOT (pouvoir à Jacques BIAU).

Membres titulaires excusés : 15

Jean-Charles BALARDY, Sylvian CALS, Pierre ESCANDE, Jean ESQUERRE, Gérard FABRE, Serge GAVALDA, Lionel GERVAUX, Emile GOZE, Joël IMBERT, Frédéric JOURDE, Alain LEMONNIER, Marc MADERN, Noël MEYSSONNIER, Jean-Paul RAYSSAC, Mickaël VIATGE.

Objet : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L. 313-1,
Vu les LDG du SDET,
Vu les crédits nécessaires prévus au budget,
Vu le tableau des emplois en date du 28/09/2023 (délibération n°28092023 /4.6),

Considérant les décisions de créations et de suppressions d'emplois prises depuis,

Sur le rapport de Monsieur le Président, le Comité Syndical décide à l'unanimité des membres présents ou représentés de valider le tableau des emplois ci-dessous :

TABLEAU DES EMPLOIS SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU TARN - SDET 04 décembre 2023

Nbre de poste	Cat.	Grade	Durée hebdo du poste	OBSERVATIONS
EMPLOIS FONCTIONNEL DE DIRECTION				
1		Emploi fonctionnel des EPCI de 40 000 à 80 000 hbts	35 H	Occupé
1		Emploi fonctionnel des EPCI de 40 000 à 150 000 hbts	35 H	Occupé
TITULAIRES - FILIERE ADMINISTRATIVE				
1	A	Attaché principal	35 H	Détachement
1	A	Attaché	35 H	Occupé
2	B	Rédacteur Principal de 2ème classe	35 H	Occupés
1	C	Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	35 H	Occupé
3	C	Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	35 H	Occupés
1	C	Adjoint Administratif	35 H	Occupés
TITULAIRES - FILIERE TECHNIQUE				
1	A	Ingénieur en Chef	35 H	Détachement
1	A	Ingénieur Principal	35 H	Occupé
4	A	Ingénieur	35 H	2 Occupés + 2 vacants
2	B	Technicien Principal de 1ère classe	35 H	Occupés
1	B	Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	35 H	Occupé
2	B	Technicien	35 H	Occupés
1	C	Agent de Maîtrise	35 H	Occupé
4	C	Adjoint Technique	35 H	Occupés
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC A DUREE INDETERMINEE - FILIERE TECHNIQUE				
2	B	Technicien Principal de 1ère classe	35 H	Occupés
4	B	Technicien	35 H	Occupés
CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC A DUREE DETERMINEE - FILIERE TECHNIQUE				
1	A	Ingénieur	35 H	Contrat de projet du 06/04/2021 au 05/04/2024
1	A	Ingénieur	35 H	Contrat de projet à recruter
1	B	Technicien principal 1 ^{ère} classe	35 H	Contrat de projet du 09/10/2023 au 09/10/2026
1	B	Technicien	35 H	Contrat article L.332-23-1° du 01/07/2023 au 30/06/2024
1	B	Technicien	35 H	Contrat de projet du 20/11/2023 au 19/11/2026
1	C	Adjoint administratif	35 H	Contrat de projet à recruter

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre figure la signature et la liste des membres présents.

Certifié conforme
A Albi, le 04 décembre 2023

Le Président
M. Alain ASTIE

Le secrétaire de séance
M. Alain OURLIAC

